



PRIVÉ OU PUBLIQUE : EXISTE-T'IL UNE TENURE QUI SOIT GARANTE DE LA DURABILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS ?



## SOMMAIRE

- > PRIVÉ OU PUBLIQUE : EXISTE-T'IL UNE TENURE QUI SOIT GARANTE DE LA DURABILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS ?
- > UNE VISITE DANS LES HAUTES LAURENTIDES !
- > FORÊT SAVOIR QUE ...



Credit photo : Joseph O'Brien

# PRIVÉ OU PUBLIC :

## Existe-t'il une tenure qui soit garante de la durabilité des écosystèmes forestiers ?

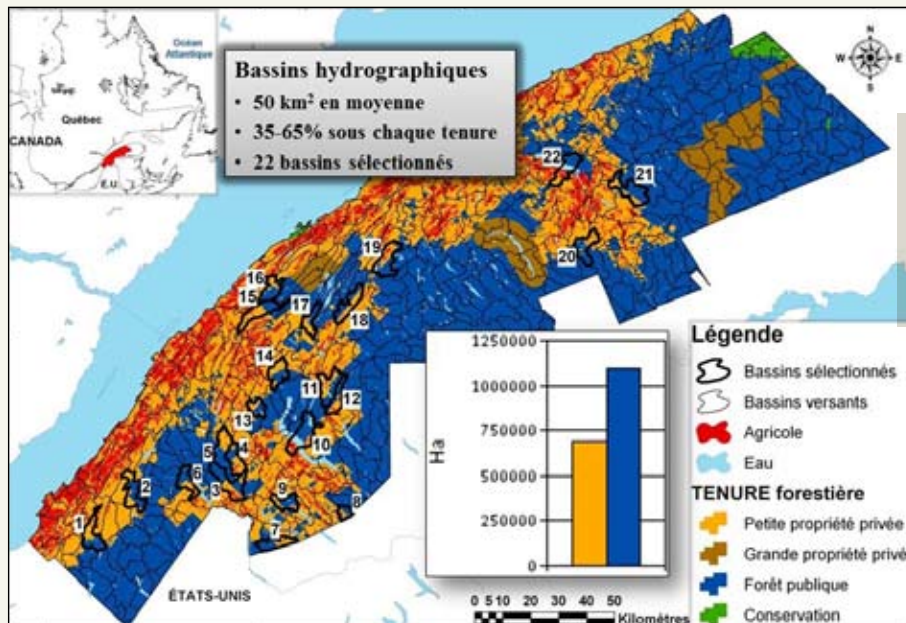
De chaque côté de la limite imaginée par l'humain se trouvent des différences marquées.

Un peu après la sortie du film *l'erreur boréale*, je lisais une note de l'Institut Économique de Montréal, qui soutenait que le propos du film constituait un exemple de la « tragédie du bien commun ». Proposée par Garrett Hardin en 1968, la tragédie du bien commun stipule grosso modo que toute ressource naturelle sera surexploitée en l'absence d'une forme de contrôle ou de réglementation. Or, comme la forêt du film était sous tenure publique, l'Institut Économique de Montréal concluait que la tragédie aurait été évitée si la même forêt avait plutôt été sous tenure privée. Cette proposition nécessitait à mon avis qu'on s'y attarde avant de la mettre de l'avant. C'est donc là la trame de fond de mon projet de doctorat sous la supervision de Luc Sirois de la Chaire de Recherche sur la Forêt Habitée de l'UQAR et de Luc Bouthillier de l'Université Laval. Pour pouvoir apporter un éclairage constructif au débat, il

fallait pouvoir comparer l'effet des deux tenures sur la forêt. Le Bas-Saint-Laurent, qui se divise en part presque égale entre les deux tenures, était l'endroit parfait pour faire cette étude. On y trouve une forêt publique sous aménagement et de petits lots privés non-industriels. Cette situation nous a permis l'élaboration d'un dispositif expérimental unique.

### La situation des forêts privées et publiques

La première partie de l'expérience était une comparaison de la structure d'âge, du type de couvert et de la fragmentation de la forêt sous chaque tenure, privée et publique, durant la décennie 1990 à 1999. Vingt-deux sous-bassins versants, avec une superficie moyenne de 50 km<sup>2</sup> et avec le potentiel de contenir une forêt homogène, ont été sélectionnés parce qu'ils se trouvaient à cheval sur les deux tenures.



VINGT-DEUX SOUS-BASSINS VERSANTS AYANT LE POTENTIEL DE CONTENIR UNE FORÊT HOMOGÈNE ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS.



Nos résultats ont démontré que de chaque côté de la limite imaginée par l'humain se trouvent des différences marquées :

- La forêt privée est en moyenne plus jeune, comparativement à la forêt publique qui contient davantage de vieilles forêts;
- L'effeuillement est plus important en forêt privée, comparativement à la forêt publique qui contient plus de forêts résineuses;
- La fragmentation est beaucoup plus élevée en forêt privée que dans la forêt publique adjacente, vraisemblablement en fonction de la présence de l'agriculture et du réseau routier développé.

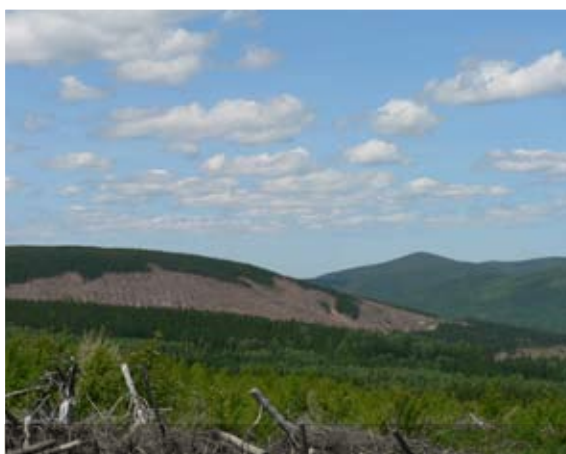
### Les types d'exploitation

Nous avons réalisé le portrait des travaux sylvicoles effectués de part et d'autre des deux tenures. Le constat le plus frappant est l'énorme proportion de récolte partielle en forêt privée, qui est de 5 à 6 fois supérieure à celle pratiquée en forêt publique. Les travaux de récolte partielle incluent plusieurs pratiques, dont le jardinage, mais aussi ce qu'on nomme communément le « nettoyage » d'un peuplement, où le propriétaire fait une récolte sélective de bois tout en maintenant le couvert forestier. Aussi, la quantité de plantations et de préparation de terrain qui l'accompagnent est plus grande en forêt privée, conséquence de la politique de régénération naturelle mise de l'avant en forêt publique. Sans surprise, on dénote proportionnellement plus d'hectares traités en coupe totale et en travaux d'éducation (éclaircies) en forêt publique. C'est au niveau de la taille des interventions qu'il y a un lien direct avec les résultats sur la structure forestière. En effet, les interventions de tous types sont 2 à 3 fois plus petites en superficie en forêt privée, ce qui contribue à la fragmentation observée.

### Les retombées et le futur...

Le principal indicateur socio-économique que nous avons évalué est le nombre d'emplois générés par les travaux forestiers. Pour chaque hectare de travaux de préparation, de plantation, d'éducation, de récolte partielle ou totale, davantage de semaines-personnes de travail sont engendrées en forêt privée. Cette différence est principalement due à la plus grande mécanisation des opérations en forêt publique, qui rend l'exécution plus rapide, mais moins créatrice d'emplois directs.

On ne peut pas distinguer de « gagnant » entre les deux tenures, chacune a ses avantages et ses inconvénients. Ni l'une ni l'autre ne réussit complètement à éviter la « tragédie ». Et c'est peut-être là la clé, la complémentarité des tenures qui ensemble, donnent plus de bénéfices à la société qu'individuellement. Si la diversité engendre la diversité, une diversité de tenures serait une stratégie gagnante par rapport à une seule tenure appliquée mur-à-mur.



LA TAILLE DES INTERVENTIONS DIFFÈRE ENTRE LES DEUX TENURES.

# UNE VISITE DANS LES HAUTES-LAURENTIDES !

Les 24 et 25 février derniers, le Consortium s'est déplacé jusqu'à Mont-Laurier pour rencontrer la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides, partenaire du Projet Le Bourdon et pour participer à un colloque sur les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), organisé dans le cadre du même projet. Ces rencontres nous ont permis de mieux connaître en quoi consistait le Projet Le Bourdon et de s'en inspirer pour notre projet intitulé «Développement et optimisation de scénarios de gestion intégrée des ressources forestières en Gaspésie grâce à l'adaptation d'un outil d'aide à la décision» qui comporte plusieurs objectifs similaires. Les objectifs partagés entre les deux projets sont : 1) l'harmonisation des différentes utilisations du territoire forestier (c'est-à-dire matières ligneuses, biodiversité, PFNL, faune...), 2) l'optimisation de la capacité de production du territoire forestier dans une perspective d'aménagement forestier durable, 2) l'accroissement des retombés économiques relatives à l'utilisation du territoire forestier, 3) le développement d'outils qui permettent de réagir face aux enjeux et aux possibilités liés aux ressources du milieu forestier.

Vous pouvez en savoir plus sur le projet Le Bourdon en consultant leur site web au : <http://notreforet.ca/projetlebourdon.aspx>.

Pour information > Hironnelle Varady-Szabo  
hironnelle.varady@mieuxconnaitrelaforet.ca



Forêt savoir que :

## Offre d'emploi

### Professionnel(le) de recherche :

Le Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles est à la recherche d'une personne motivée et dynamique pour combler des tâches de Professionnel(le) de recherche dans le cadre de la réalisation d'un projet de gestion intégrée des ressources forestières en Gaspésie (voir article ci-dessus).

**Durée :** 24 mois avec possibilité de prolongation. Entrée en fonction le 18 avril 2011.

**Lieu :** Gaspé

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et des coordonnées de deux références devront être reçues au plus tard le 18 mars 2011 à 16h.

Pour plus d'information sur le sommaire des tâches et les exigences requises, consulter notre site internet : <http://www.mieuxconnaitrelaforet.ca>

Le bulletin a été imprimé sur du papier Enviro100 fait à 100% de fibres postconsommation et certifié FSC.



SAVOIR | FAIRE SAVOIR

Consortium en foresterie  
Gaspésie-Les-Îles



Université du Québec  
à Rimouski

